

DOSSIER D'INFORMATION 2019-2020

DEPARTEMENT VENTS

Rappel pour tous les nouveaux élèves



Prière de remplir le dossier d'inscription ou de réinscription avec le plus grand soin, notamment en ce qui concerne le choix de la discipline souhaitée et d'écrire très lisiblement vos noms et coordonnées.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :
Mercredi 28 août 2019

Les élèves dont les dossiers auront été remis après ces dates
figureront sur une liste d'attente.

FLÛTE TRAVERSIÈRE : *Enseignante: Mme Valérie JANOT*

- **Test d'admission¹** (y compris pour les débutants) : **Mercredi 11 septembre à partir de 9h30**
- **Débutants : Prise de contact et réunion** : **Mercredi 11 septembre à 11h30**
- **Constitution du planning des cours pour tous les autres élèves²**
Mercredi 11 septembre de 13h30 à 16h00

HAUTBOIS ET COR ANGLAIS : *Enseignante : Mme Valérie MONNERET*

- **Test d'admission¹** (y compris pour les débutants) : **Mercredi 11 septembre 2019 à 15h00**
- **Constitution du planning des cours pour tous les élèves²** :
Mercredi 11 septembre 2019 à la suite des tests

BASSON : *Enseignant : M. Aurélien UTZ*

- **Test d'admission¹** (y compris pour les débutants) : **Mercredi 11 septembre 2019 à 13h00**
- **Constitution du planning des cours pour tous les élèves²**
Mercredi 11 septembre 2019 à la suite des tests

CLARINETTE : *Enseignant : M. Jean-Sébastien COURT*

- **Test d'admission¹** (y compris pour les débutants) : **Mercredi 11 septembre 2019 à 14h30**
- **Constitution du planning des cours pour tous les élèves²** :
Mercredi 11 septembre 2019 de 16h30 à 18h00

SAXOPHONE : *Enseignante : Mme Anne LECAPELAIN*

- **Test d'admission¹** (y compris pour les débutants) : **Mercredi 11 septembre 2019 à 13h30**
- **Constitution du planning des cours pour tous les élèves²** :
Mercredi 11 septembre 2019 de 16h00 à 18h00

TROMPETTE : *Enseignante : Mme Carole MICHEL*

- **Test d'admission¹** (y compris pour les débutants) : **Mercredi 11 septembre 2019 à 15h00**
- **Constitution du planning des cours pour tous les élèves²** :
Mercredi 11 septembre 2019 de 16h30 à 18h00

MUSIQUE DE CHAMBRE : *(Professeur en cours de recrutement)*

Obligatoire en cycle spécialisé et facultative en cycle III pour les élèves déjà dans un ensemble.

Constitution du planning des cours : Mercredi 11 Septembre 2019 de 14h00 à 17h30

ENSEMBLES : *Début semaine du 16 septembre, à l'horaire correspondant*

(Direction : Professeur en cours de recrutement)

Les élèves du département des vents des niveaux concernés par les ensembles ci-dessous doivent suivre obligatoirement cette pratique collective :

- Tous les vents en cycle I-4^{ème} année, cycle II-1^{ère} et 2^{ème} années : Ensemble *CRESCENDO*
(les mercredis de 17h00 à 18h00)
- Tous les vents à partir du cycle II-3^{ème} + 4^{ème} années et au-delà : Ensemble *APPASSIONATO*
(les lundis de 18h30 à 20h00)
- Saxophone : selon les effectifs, un autre ensemble pourra être proposé en saxophone
- Flûte traversière cycle I - 1^o, 2^o et 3^o années : Ensemble *Piccolo (Mme Valérie JANOT)*
(jours et horaire à confirmer après la constitution des classes en septembre)

Les cursus d'études figurent dans le livret d'accueil du Conservatoire.

Sur avis des professeurs et selon les places offertes, il est possible à un élève d'un autre niveau d'intégrer un des ensembles s'il est en mesure de le suivre.

D'autres ensembles de vents pourront éventuellement être proposés à la rentrée au sein de certaines classes (saxophone, trompette, ...)

Les ateliers de jazz sont optionnels et ne se substituent pas aux ensembles à vents.

Précisions importantes

Les élèves candidats **en cycle spécialisé ou en cycle de perfectionnement** et qui n'étaient pas inscrits au CRD de Saint-Germain-en-Laye doivent se présenter le jour des tests d'admission¹. Le jury décidera s'ils peuvent passer l'examen d'entrée dans ces cycles³.

Les élèves candidats pour les 3^{ème} cycle, cycle spécialisé et cycle de perfectionnement devront prendre rendez-vous avec le Directeur dans la semaine du 16 septembre pour envisager leur projet d'étude.

¹PROGRAMME DES TESTS D'ADMISSION :

Pour les élèves ayant déjà travaillé l'instrument ou les instruments choisi(s) au moment de l'inscription, exécution d'une ou deux œuvres au choix du candidat (durée d'exécution : cycle I et II, 5mn maximum ; cycle III et au-delà, 10 mn maximum). Venir avec les partitions, les photocopies ne sont pas autorisées.

Pour un élève n'ayant jamais pratiqué la flûte, le hautbois, la clarinette, le saxophone ou la trompette, l'admission se fera après une entrevue avec l'élève aux jours fixés pour les tests d'admission et sur étude du dossier et du niveau de formation musicale.

Attention : les dossiers sur lesquels ne figureront pas la ou les discipline(s) choisie(s) ne pourront pas être pris en compte.

²PLANNING DES COURS - Il vous sera demandé **de proposer un minimum de 3 disponibilités d'horaires comprenant 2 jours différents et correspondant au planning du professeur**. Se renseigner à l'accueil pour connaître les jours de présence des enseignants.

³Les examens d'entrée en cycle spécialisé et cycle de perfectionnement auront lieu pour toutes les disciplines instrumentales et vocales le : Samedi 19 Octobre 2019

REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019